

## **EMPLOIS – TERRITOIRES : Conférence de presse 13 mai 2005**

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées : Martine BERNARD-ROIGT secrétaire régionale

### **« Nos diversités industrielles, un atout pour l'emploi en Midi-Pyrénées »**

La situation de l'emploi dans notre région continue de se dégrader dangereusement dans les secteurs industriels à tel point que sont en cause le devenir même de nos territoires.

Après les années noires 2002-2003-2004, où notre région a perdu dans l'industrie plus de 10 000 emplois dans la vague de plans sociaux et de fermetures d'entreprises (Pôle chimique toulousain - Péchiney 09 - Valéo - Giat – Comau etc...) la tendance se poursuit, certes à rythme moins élevé :

- **Péchiney** Lannemezan est fragilisée par les restructurations et dans l'attente de décisions graves d'ici juin,
- **la SNPE** a annoncé un plan de 103 suppressions d'emplois
- **3A** un des principaux groupes de l'agro alimentaire de notre région a perdu 100 emplois en 2004,
- **les papeteries du Couserans** : LEDAR...sont en situation difficile
- **textile**, nouvelles menaces sur le tissage dans l'Ariège.
- **le Tarn et Garonne** a perdu 2000 emplois industriels en 4 ans.

À cette situation s'ajoute le développement de la précarité pour répondre au besoin de développement, notamment dans l'aéronautique et le recours aux délocalisations pour maintenir un haut niveau de rentabilité.

Ratier annonce son intention de supprimer une centaine d'emplois, Villeroy et Bosch (82) annonce la suppression de 130 emplois après avoir délocaliser une production en Roumanie.

C'est dans ce contexte économique dégradé que se développe industrie aéronautique, autour du programme de l'A380 dont le rayonnement concerne l'ensemble de notre région. Des départements comme le Gers, pourtant enraciné dans tradition rurale, connaissent un regain de leur développement économique.

Depuis notre dernière conférence régionale nous avons mis en place un groupe de travail régional sur la question emploi-territoire. Nous voulons faire connaître nos propositions et nos solutions car nous refusons le déclin de l'emploi industriel dans notre région. D'abord parce qu'il n'y pas de fatalité à ce déclin mais qu'il est le résultat de choix économiques au seul bénéfice des groupes. Le développement de l'industrie et de l'emploi industriel conditionne la création de richesse et la réponse aux besoins de développement humain.

Notre industrie régionale dans sa diversité, est loin d'être obsolète. Elle est au contraire attractive et compétitive en témoigne la présence de nombreux groupes étrangers dans les entreprises de Midi-Pyrénées, exemple le plus édifiant étant celui de Ratier. L'industrie agroalimentaire de Midi-Pyrénées est déjà présente notamment sur le marché chinois et l'industrie aéronautique est le principal exportateur et pèse de façon essentielle dans le C.A. réalisé à l'exportation.

Ce qui est vrai pour l'industrie régionale, l'est tout autant pour l'ensemble de l'industrie française et c'est ce que démontre par leurs actions et leurs initiatives nos

Fédérations d'industrie. Cette campagne menée depuis plusieurs mois n'est pas vaine puisque le gouvernement semble retrouver à l'industrie quelques vertus et annonce un nouveau plan autour de l'innovation technologique et la mise en place des pôles de compétitivité.

Cependant, la politique des grands groupes capitalistes dans leur logique de rentabilité et de confiscation des richesses au profit de quelques actionnaires a fortement affaibli notre potentiel industriel, et plus particulièrement les investissements nécessaires à son propre développement. Dans leur ensemble, les entreprises ne souffrent pas d'un manque de fonds disponibles les résultats publiés par les groupes l'attestent : 52 milliards € pour les 40 premières sociétés françaises. Cette situation se réalise sur une pression forte sur les salaires, d'ailleurs la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises s'est effondrée au cours de ces dernières années. Elle est passée de 70,5% en 1978 à 63% en 2004, l'intensification des dégradations des conditions de travail, la croissance du chômage de la précarité.

### **Pôles de compétitivité :**

La réponse apportée par le gouvernement au besoin de développement de l'industrie est la mise en place de pôle de compétitivité. Le principe de mettre en relation la formation, la recherche et l'industrie par une mise en réseau, des entreprises concernées, des labos de recherche, des écoles supérieures n'est pas contestable en soi. Ce qui l'est c'est la démarche qui aboutit à ériger des pôles d'excellence par une mise en concurrence des régions entre-elles (plus de 100 projets, une dizaine seront retenus), exonérés de charges sociales et éligibles à des aides publiques, ce n'est pas acceptable !

Notre région est candidate à 2 pôles : Bio-santé-cancer ou et Aéronautique systèmes embarqués (voir déclaration sur canceropôle)

### **Nos diversité industrielles sont nos atouts :**

L'industrie de notre région dispose d'un atout extraordinaire qui est son industrie aéronautique. Et c'est avec une légitime fierté comme des milliers de Midi-Pyrénéens que nous avons assisté au 1<sup>er</sup> vol de l'A380.

Et ce d'autant plus que nous nous sommes battus avec d'autres pour que l'assemblage se réalise dans notre région. Cet avion, sa prouesse technologique est le résultat des luttes mais aussi des compétences, des savoir-faire des salariés de l'aéronautique, d'Airbus mais aussi des sous-traitants.

Notre satisfaction serait totale si le social n'était pas le grand absent des politiques actuelles de l'aéronautique (voir notre déclaration) et s'il n'y avait pas un risque que l'industrie aéronautique se développe dans un désert industriel rendant notre région, son développement dépendant d'une seule industrie. Au contraire nous pensons que le développement d'une industrie de haute technologie a besoin d'un haut niveau de garanties sociales et d'un territoire régional fort de sa diversité industrielle.

En effet Midi-Pyrénées dispose d'atouts industriels importants sans lesquels il ne peut y avoir de développement durable pour les populations. Ces atouts sont aujourd'hui mis en cause par la poursuite des plans sociaux et des abandons industriels. Le développement harmonieux de tout le territoire régional nécessite le

développement de toutes nos activités industrielles. C'est ce à quoi sont profondément attachés les Midi-Pyrénéens.

C'est pourquoi nous lançons une campagne d'information et de mobilisation sur le thème :

**« Nos diversités industrielles, un atout pour l'emploi en Midi-Pyrénées »**

Elle prendra la forme d'un 4 pages, d'argumentaires et l'objectif est créer les conditions d'une mobilisation plus forte en Midi-Pyrénées pour défendre l'emploi industriel et la diversité de nos richesses.

***Cette campagne régionale s'inscrit dans les initiatives prises par 10 Fédérations de l'industrie (FTM, Chimie, Textile, EDF...) qui organisent le 9 juin 2005 une puissante journée d'action nationale avec une manifestation à Paris à laquelle participeront de nombreux salariés de Midi-Pyrénées.***

En ce qui nous concerne nous avons ciblé comme priorité :

- **filière bois-papier Couserans**
- **filière automobile** : 7 700 salariés 400 entreprises dans la production automobile, 15 560 dans le commerce la réparation automobile essentiellement dans des TPE.
- **le textile à Lavelanet** où nouvelles menaces sont annoncées. 2 500 salariés travaillent sur ce bassin emploi

Concernant les **Pôle de compétitivité**, nous poursuivons, avec tous les syndicats concernés, le travail engagé dans le cadre de l'opération reconversion du pôle chimique toulousain avec le Cancéropôle qui suscite de nombreuses inquiétudes pour les salariés. S'agissant de l'aéronautique nous voulons que le développement serve le plein emploi et revendiquons un statut unique du salarié de l'aéronautique.

L'objectif étant d'élaborer des propositions alternatives avec les salariés, agir pour qu'elles s'imposent, auprès des entreprises, des pouvoirs publics, notamment du Conseil régional dont les politiques *pour le développement économique et l'emploi* sont essentiellement consacrées aux aides aux entreprises et à leur accompagnement stratégique, le Conseil régional consacre un peu plus de 10% de son budget. Il devra au cours de l'année 2005 élaborer le Schéma régional de développement économique. Avec d'autres organisations syndicales régionales, lors de nos rencontres avec le Président du Conseil Régional, nous avons demandé qu'une large concertation avec les partenaires sociaux s'engage s, notamment l'élaboration de ce schéma.